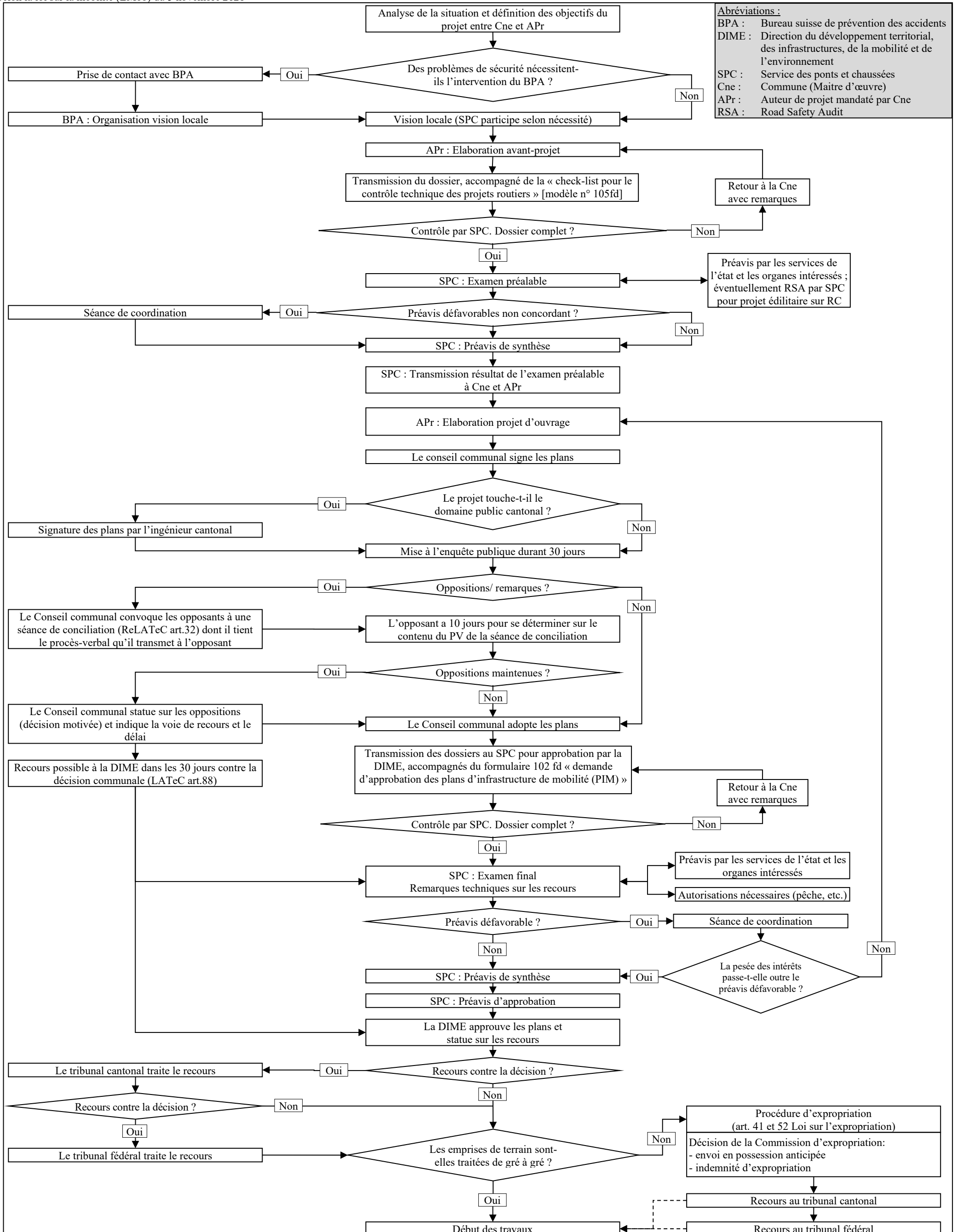




Déroulement d'un projet routier communal ou édilitaire sur route cantonale

Selon la loi sur la mobilité (LMob) du 5 novembre 2021



Abréviations :
 BPA : Bureau suisse de prévention des accidents
 DIME : Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement
 SPC : Service des ponts et chaussées
 Cne : Commune (Maitre d'œuvre)
 APr : Auteur de projet mandaté par Cne
 RSA : Road Safety Audit